A Maître **Denis TASSART**, avocat associé au barreau de Paris, membre de la SELARL **TASSART BODDAERT**,
1, rue Bourdaloue (75009) PARIS, **TEL. 01.45.22.29.29.**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au palais de justice de PARIS (75), 4 boulevard du Palais

EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT

Sis à PARIS 1er

1-3 rue Saint-Hyacinthe et 13 rue de la Sourdière

L'adjudication aura lieu le jeudi 2 novembre 2017 à 14h.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Dans un ensemble immobilier sis à PARIS (75001), 1-3 rue Saint Hyacinthe et 13 rue de la Sourdière, cadastré section AY numéro 112 pour une contenance de 2 ares 06 centiares, et section AY numéro 113 pour une contenance de 1 are 70 centiares, le lot de copropriété suivant :

LOT NUMERO DIX-NEUF (19) :

Dans le bâtiment A, au premier étage, escalier A, porte gauche,

UN APPARTEMENT comprenant : entrée, cuisine, WC, salle de bains, double séjour et chambre,

Et les 351/10.026èmes des parties communes générales.

Superficie loi Carrez : **47,45 M²**. DPE : E – GES : F

Les lieux sont loués.

Suivant le procès-verbal de descriptif dressé le 28 février 2017 par Maître LAFONT, huissier de justice à PARIS 18ème, le bien dispose d'une cuisine équipée, avec placards et est pourvu de placards dans le double séjour et dans la chambre.

MISE A PRIX : 35.000 €

(TRENTE CINQ MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3.500 €

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

1/ A Maître **Denis TASSART**, avocat associé au barreau de Paris, membre de la SELARL **TASSART-BODDAERT,** 1 rue Bourdaloue (75009) PARIS, **TEL. 01.45.22.29.29**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

2/ Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de PARIS, où le cahier des conditions de vente est déposé, sous le n° 17/00136.

3/ Sur les lieux où une visite sera organisée.

4/ INTERNET : www.vlimmo.fr